

## Délibération n° 2019-03-19

Extrait du registre des délibérations  
du conseil communautaire du 20 juin 2019

### Objet

Modification du règlement d'attribution de subvention « Aide au développement des petites entreprises du commerce et de l'artisanat avec point de vente sur le territoire de l'Agglo Pays d'Issoire »

### Rapporteur

VARISCHETTI Martine

### Date de convocation

13 juin 2019

### Date d'affichage du compte rendu

28 juin 2019

### Nombre de conseillers

En exercice : 125  
Présents : 80  
Votants : 89  
Contre : 0  
Abstentions : 0

L'an deux mille dix-neuf, le 20 juin à 18h00, le conseil communautaire de l'AGGLO PAYS D'ISSOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans la salle de spectacle Animatis de la commune d'Issoire sous la présidence de Monsieur Jean-Paul BACQUET, Président.

### Présents avec voix délibérante :

ALETON Danielle	ALLART Sébastien	ARCHIMBAUD Guy
	BACQUET Jean-Paul	
BARDY André	BARRAUD Bertrand	BARRÉ Annick
	BASTIEN Gérard	BAYSSAT Marie
	BERIOT Didier	
BERTHELOT Pascal	BESSEYRE Fabien	
BLANJARD Michel		BOURG François
BOURGNE Françoise		BRONNER Ulrick
BRUN Pascale		CHALLET Vincent
CHANAL Jean-Paul		CHANY Georgette
CHASSANG Jean-Pierre	CHASSANY Georges	CHAZALON Robert
		COLLET Jean-Pierre
THEVENET Émilie (S)	CORRE Jean-Marie	
COSTE Yves	COSTON David	COSTON Marie
CREGUT François		DABERT Jean-Claude
	DENAIVES Catherine	
DESGEORGES André	DESVIGNES Jean	
	DUBOST Philippe	DYNDAS Eric
EMIREN Bernard (S)	ESPEIL Michel	FANJUL José
MAISONNEUVE Alain (S)	FRAISSE Pierre-Luc	FARGEIX Jeanine (S)
GAUDRIAULT Damien		
		GRÉGOIRE Nathalie
		GUILLAUME Julien
		IGONIN Bernard
JAFFEUX Sébastien	JAMON Marc	MAGAUD Hervé (S)
	LOUBINOX Nathalie (S)	LAGARDE Maguy
LAMOUREUX Jean-François	LANCRENON Maria	LE GAL Claude
LEGENDRE Denis		
	LIVET Bertrand	MAHOUDEAUX Gaëlle
MARAIS René	MARTINANT Pierre	
MASSEBOEUF Claude		
	OLIVIER Christian	
PELISSIER Patrick	PELOU Michel	PEREIRA-MAURIAT Christine
PERRON Jean-Yves		
POULOSSIER Marie-Laure	PRADIER Laurent	RAVEL Pierre
RKINA Mohamed		ROCHETTE Christophe
		ROUSSEL Chantal
ROUX Bernard		SAUVANT Jean-Pierre
SAUX Marie-Pierre	THEVIER Gérard	TINET Georges
	TOULOUZE Michel	VARISCHETTI Martine
VEISSIERE Bernard	PINTE Emmanuel (S)	

Absents ayant donné pouvoir (9) : CORREIA Emmanuel à BACQUET Jean-Paul, DUBESSY Florence à VARISCHETTI Martine, GUEUGNOT Jean-Pierre à RAVEL Pierre, LENEGRE Jean-Louis à PELISSIER Patrick, LETELLIER Josiane à SAUVANT Jean-Pierre, PAILLONCY Brigitte à BARRÉ Annick, PÉTHEIL Sandra à BLANJARD Michel, POMEL Michel à DYNDAS Éric, SALVINI Luc à ALETON Danielle.

Absents représentés (7) : CONTOUX Michel, ESBELIN Nicole, FRADIN Guy, GARNAVAULT Philippe, JOLIVET Sylvie, LABUSSIÈRE Jean-Marc, ZANIN Nathalie.

Absents (36) : ASTIER Raymond, BARBET Laurent, BARTHOMÉUF Serge, BERENBAUM Émeric, BERNARD Jean-Paul, BESSON Jean-Louis, BONNAFOUX Daniel, BOYER Élie, BRUNETTI Graziella, CHANIMBAUD Lionel, CHEYNOUX Gérard, CODRON Maryse, CROZE Yves-Serge, DE MULDER Jean-Pierre, DESCOUTEIX-GENILLIER Juliette, DRUELLE Jean-Claude, GAUTHIER Isabelle, GIMEL Edwige, GOUEZEC Jean-François, GOYON Guy, GREGORIS Cécile, HERBST Nadine, HERCEGFI Serge, KAROUTZOS Christian, LEROY Véronique, MARUCA Vincent, MEALLET Roger-Jean, MONIET-FIEVET Jean-Marc, MOREL Jacques, NICOLLET Michel, NÔ Lucien, NUÑEZ Aurélie, ROCHE Roger, RODDIER Gilles, ROUBERTOU Didier, TIXIER Luc.

Secrétaire de séance : ROUSSEL Chantal.

**VU** le code général des collectivités, notamment les articles L. 1511-1 et R. 1511-1 et suivants ;

**VU** la délibération n° 2017-11-26 du 12 décembre 2017 relative au conventionnement entre la Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'Agglo Pays d'Issoire : règlement d'attribution de subvention au développement des petites entreprises du commerce, de l'artisanat et des services avec point de vente en cofinancement de l'aide régionale ;

**VU** la délibération n° 2018-03-35 du 26 juin 2018 relative à la modification du règlement de l'aide au commerce ;

**VU** la délibération n° 2019-02-17 du 11 avril 2019 relative à la modification du règlement d'attribution de subvention « Aide au développement des petites entreprises du commerce, de l'artisanat et des services avec point de vente sur le territoire de l'Agglo Pays d'Issoire » ;

**VU** le règlement des aides ;

**CONSIDÉRANT** qu'afin de préciser les périmètres éligibles à l'aide concernant la localisation et/ou l'implantation des entreprises au sein du pôle urbain et des cinq pôles structurants de l'Agglo Pays d'Issoire, il est proposé d'apporter les modifications suivantes à l'article « Article 2 – Territoire éligible » du règlement de l'Agglo Pays d'Issoire :

« Le dispositif mis en place par l'Agglo Pays d'Issoire s'applique sur les 88 communes de l'Agglo Pays d'Issoire. Les secteurs géographiques **privilégiés** sont :

- les centres-villes (**voir périmètres éligibles des six pôles structurants de l'Agglo Pays d'Issoire**) ;
- les bourgs-centre ;
- et le maintien d'une offre de premier niveau commercial dans les communes rurales de moins de 2 000 habitants » ;

**CONSIDÉRANT** qu'il est également proposé d'annexer les périmètres cartographiques éligibles des six centres-villes et bourgs - centre d'Ardes-sur-Couze, Brassac-Les-Mines, Champeix, Issoire, Saint-Germain-Lembron et Sauxillanges au règlement de l'Agglo Pays d'Issoire. Ces cartes mettent en évidence les zones et les rues / boulevards / avenues éligibles (incluant chaque côté de la voirie) ;

Les membres du conseil communautaire, ouï l'exposé de Madame le Rapporteur et après en avoir délibéré, décident à l'unanimité :

- de valider les modifications du règlement d'attribution de subvention aux entreprises de l'Agglo Pays d'Issoire telle qu'elles sont présentées ci-dessus ;
- d'adopter le règlement d'attribution de subvention aux entreprises de l'Agglo Pays d'Issoire modifié et ses nouvelles annexes ;
- d'autoriser le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,

Jean-Paul BACQUET



Publié et certifié exécutoire  
Issoire, le 11/07/2019

Transmis à la Sous-Préfecture d'Issoire le 11/07/2019